RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00146
Numéro SIREN : 809 102 296
Nom ou dénomination : ABB ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/010073

678383

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/010073**
n° de gestion : **2015B00146**
n° SIREN : **809 102 296 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 27/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

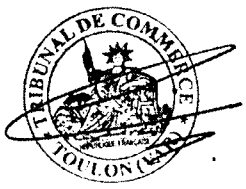
ABB ASSURANCES - Société par actions simplifiée
1307 route Des Sources 83330 le Castellet -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



678383

*** Envoyé via MaLiasseFiscale.fr ***

cerfa N° 15949 ✱ 01
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① **BILAN — ACTIF**

10073

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ABB ASSURANCES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 1307 Route des Sources 83330 LE CASTELLET — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 0 9 1 0 2 2 9 6 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (1)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1600	AU 600	1000
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES * — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	1600	BK 600	1000
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES — Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	55781	CA	55781
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS — Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	55781	CK	55781
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	57381	1A 600	56781

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050-SD – (SDNC-DGFiP) - Novembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ABB ASSURANCES — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	2000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	570
	Report à nouveau	DH	19684
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-3996
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	18458
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1403
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21513
	Dettes fiscales et sociales	DY	6857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	38323
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	56781

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051-SD – (SDNC-DGFiP) - Novembre 2018

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABB ASSURANCES — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue — services *	FG	425266	FH		FI	425266
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	425266	FK		FL	425266
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	425266
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	346445
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1220
	Salaires et traitements *					FY	56719
	Charges sociales (10)					FZ	23976
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *					GA	533
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	428893
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-3627
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	369
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	369
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-369
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-3996

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD – (SDNC-DGFiP) - Novembre 2018

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABB ASSURANCES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	425266
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	429262
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	-3996
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

N° 2053-SD – (SDNC.DGFiP) - Novembre 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABB ASSURANCE
SAS AU CAPITAL DE 2000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1307 ROUTE DES SOURCES-83330 LE CASTELLET

809 102 296 RCS TOULON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 29 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf et le 29 juin à 11 heures, les associés de la SAS ABB ASSURANCES se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :
-Monsieur Bruno Basma propriétaire de..... 1 100 actions
-Monsieur Gilles Dumont propriétaire de..... 300 actions
-Monsieur René Thaury propriétaire de..... 300 actions
-Monsieur Daniel Charbonnier propriétaire de300 actions

Total des Actions présentes : 2000 actions en pleine propriété composant le capital social.

Monsieur Bruno Basma préside la séance en qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus des deux tiers des actions composant le capital social, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

-La feuille de présence
-Le Rapport d'ensemble sur l'activité au cours de l'exercice
-Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :Bilan,Compte de résultat et annexes
-Les textes des projets de résolution
-Le Rapport Spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce.

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport d'activité, les comptes annuels et le texte des résolutions ont était joints à la lettre de convocation dans le délai de huit jours ayant précédé l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

-Reddition des comptes du président

-Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

-Approbation du rapport de la Présidence sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

-Quitus au Président

-Affectation des résultats

-Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés , lesdits comptes se soldant par une perte de 3996 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3996 euros de la manière suivante :

-Au compte « Report à Nouveau » :3996 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L. 612-5 al. 1 et 2 du code de commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Le montant de la rémunération 2018 de la présidence s'est élevé à la somme de 46138 euros
Le montant des frais de représentation s'est élevé à la somme de 25127 euros.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.

